



### **ABC ARBITRAGE**

Société anonyme au capital de 953 742.00 euros  
Siège social : 18 rue du Quatre-Septembre - 75002 PARIS  
400 343 182 RCS Paris

Paris, 1er janvier 2024

### **Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société ABC ARBITRAGE**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ABC ARBITRAGE à Kepler Cheuvreux, à la date du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 72 938 titres
- 83 483.07 € en espèces
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 383
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 388
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 63 601 titres pour 348 082.55 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 42 073 titres pour 237 899.10 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 51 410 titres
  - 111 829.43 € en espèces
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 783
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 1 120
  - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 125 924 titres pour 781 516.85 €
  - Volume échangé sur le semestre à la vente : 115 527 titres pour 719 846.14 €
- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 28 440 titres
  - 49 007.93 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.